

Compte rendu de la grève du : 22/03/2018

Code Direction : 110
 Direction : DIR DEPT FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE

Grève du 22 mars 2018

jeudi 22 mars 2018 11h30

Motif : La nécessité d'une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;

- La nécessité de créer des emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin, nécessité qui s'oppose à de nouvelles suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel-les et de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- La question de la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usager-es.

Organisations syndicales : CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires Fonction publique et CGC Finances publiques

	Catégorie A+ (1) Cadres supérieurs			Catégorie A (inspecteurs seulement)			Catégorie B			Catégorie C			Totaux		
	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%
Direction	14	1	7,14	19	3	15,79	32	17	53,13	33	10	30,30	98	31	31,63
SIP-CDI-CDIF	5	1	20,00	6	3	50,00	37	24	64,86	45	32	71,11	93	60	64,52
SIE, SIP-SIE et PRS	3		0,00	8	2	25,00	48	21	43,75	17	10	58,82	76	33	43,42
Trésoreries	11	3	27,27	17	11	64,71	56	35	62,50	31	13	41,94	115	62	53,91
Brigades, BCR, PCE, PCRP, ICE	3		0,00	19	3	15,79	12	8	66,67				34	11	32,35
Services de Publicité Foncière	2		0,00	2		0,00	16	12	75,00	10	8	80,00	30	20	66,67
ESI															
CPS															
TOTAL	38	5	13,16	71	22	30,99	201	117	58,21	136	73	53,68	446	217	48,65

(1) La catégorie A+ supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire